



AXE STRATEGIQUE 2 : PROJET FRAGILITE



AXE 2 : PROJET FRAGILITÉ

RÉFÉRENTS : MSP Pôle Santé du Marais – RESPA –CPTS LVO



CONSTATS PARTAGÉS

- La difficulté au repérage des personnes en situation de fragilité après 60 ans.
- Le manque d'anticipation de la perte d'autonomie



1 LES OBJECTIFS

- Expérimenter un processus de repérage, d'évaluation et d'accompagnement de la fragilité chez le sujet âgé de plus de 60 ans sur le territoire de la MSP Pole Santé du Marais
- Favoriser le bien être de la personne vieillissante en la rendant actrice de son projet de vie



2

METHODOLOGIE

- Définition du Processus de Repérage , d'évaluation et d'accompagnement de la fragilité (qui fait quoi? Outils (appli I COPE...)
- Définition des modalités de formation, des critères d'évaluation, de communication et de financement



3

PLANS D'ACTION

- 1– Sensibiliser les professionnels et les impliquer dans cette démarche par une soirée de lancement (théâtre d'improvisation) .
- 2– Former les professionnels du premier recours (aide à domicile, CCAS, ...)
- 3–Sensibilisation et information des professionnels de santé (utilisation de l'application I COPE)
- 4– Evaluation par un infirmier coordinateur (ou IPA, ou IDEL) et appui sur les réunions de coordination pluri professionnelle de la MSP
- 5– Elaboration d'un plan personnalisé
- 6- Evaluation du résultat auprès des bénéficiaires



4

LES BÉNÉFICES

- Élaborer une dynamique commune, un langage commun.
- Favoriser l'interconnaissance et le travail pluri professionnel
- Modéliser un processus de repérage , d'évaluation et d'accompagnement des personnes âgées fragiles
- Développer les pratiques préventives et prévenir la perte d'autonomie
- Rendre les personnes actrice de leur santé

Après évaluation de cette action, si positive : modéliser cette démarche pour la dupliquer sur le territoire de la CPTS là où les dynamiques des acteurs sont existantes .